



Nommé

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Projet

Transporter le Québec vers la modernité – Politique de mobilité durable – 2030

La Politique de mobilité durable – 2030, dévoilée le 17 avril 2018, propose une vision globale et intégrée des transports couvrant l'ensemble des modes de transport et visant tant la Métropole, la Capitale-Nationale que l'ensemble des régions. Assortie d'investissements de plus de 9,7 milliards de dollars, dont 2,9 milliards de nouveaux investissements, elle aborde aussi bien les transports collectif et actif que maritime, aérien, ferroviaire et routier.

Mise au service des citoyens en appui au développement économique à faible empreinte carbone, la Politique de mobilité est portée par l'innovation pour la mise en place de solutions adaptées aux réalités urbaines et régionales. Elle entend favoriser notamment l'électrification des véhicules et leur déploiement et l'amélioration des infrastructures en transport.

Dans une approche collaborative innovante, le Ministère a travaillé de pair avec un comité consultatif com-

posé d'une vingtaine d'organismes représentant l'ensemble des modes de transport et d'expertises en mobilité durable au Québec pour mener à bien l'élaboration de la Politique.

En 2030, le Québec sera ainsi un leader nord-américain de la mobilité durable doté d'un écosystème des transports performant, sécuritaire, connecté et sobre en carbone, contribuant à la prospérité du Québec et répondant aux besoins des citoyens et des entreprises.